



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario



# GUIDE DE L'ANIMATEUR

**Mise en pratique des normes :  
une ressource pour  
les éducateurs**

# Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous offrir la présente documentation consacrée aux normes. Elle a été conçue pour vous aider à mieux intégrer les normes dans votre travail.

Des membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ont pensé que ces documents vous aideraient à mieux saisir la signification de ces normes et à en comprendre davantage la raison d'être, soit

- un cadre conceptuel
- un langage commun pour parler de l'enseignement
- une description des connaissances, des compétences et des valeurs inhérentes à l'enseignement
- un point de départ pour la réflexion, la discussion et l'apprentissage.

Les normes reflètent le travail des enseignants de toute la province. Votre propre contexte professionnel déterminera comment les normes seront utilisées au sein de votre environnement éducationnel.

Ce cartable est composé de documents soigneusement choisis qui ont été conçus dans le but de vous faire réfléchir sur votre pratique professionnelle à la lumière des normes. Le travail de collaboration qui a donné naissance à ces documents est d'ailleurs un bon exemple de la mise en pratique des normes.

L'Ordre tient à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à l'élaboration du cartable. Leur travail, qui consiste à mieux faire connaître les normes aux membres, a permis d'élargir les connaissances dans ce domaine. De nombreux membres ont également contribué temps et expertise à la création et à la validation de ces ressources, et nous les remercions d'avoir bien voulu offrir leurs connaissances professionnelles et ainsi démontrer l'ampleur de leur engagement envers les élèves de l'Ontario.

Afin de donner vie aux normes et de montrer comment elles pourraient être mises en pratique, l'Ordre a organisé des ateliers de rédaction de cas durant lesquels les enseignants ont pu écrire leurs histoires vécues afin de faire connaître, dans toute la province, les dilemmes auxquels les éducateurs font face. Ces récits ont été approuvés et validés au niveau provincial, national et international. L'ouvrage composé d'études de cas *Des vertes et des pas mûres! – Guide de réflexion sur les imprévus de la vie enseignante* est sorti en 2005. L'Ordre a créé le document *Guide de ressources pédagogiques* afin de l'accompagner. Nous vous encourageons à l'utiliser tout en continuant à intégrer les normes dans votre travail.

Mes chers collègues, je vous souhaite bien du succès dans l'exercice de votre profession!



La chef de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation,  
Déirdre Smith

# Table des matières

<b>Table des matières.....</b>	<b>i</b>
<b>Mise en pratique des normes : une ressource pour les éducateurs .....</b>	<b>1</b>
<b>Établir le dialogue sur la profession.....</b>	<b>1</b>
<b>Recherche professionnelle par l'étude de cas.....</b>	<b>2</b>
<b>Lier les normes à la pratique .....</b>	<b>4</b>
<b>Livret 1 : L'étude de cas à l'intention des éducateurs.....</b>	<b>4</b>
<b>Collaborateurs.....</b>	<b>6</b>
<b>Membres de la profession.....</b>	<b>6</b>
<b>Comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation.....</b>	<b>7</b>
<b>Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation.....</b>	<b>7</b>
<b>Références.....</b>	<b>7</b>

Vous pouvez reproduire ce document, entièrement ou en partie. Veuillez en mentionner la source :  
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006. Une version imprimable de ce document  
est disponible sur le site web de l'Ordre à <http://www.oct.ca/>.



## Mise en pratique des normes : une ressource pour les éducateurs

Le présent document *Mise en pratique des normes* est une ressource conçue par les enseignants, pour les enseignants afin de mieux comprendre les *Normes de déontologie de la profession enseignante* et les *Normes d'exercice de la profession enseignante* et de les intégrer davantage dans la profession. Les normes précisent les connaissances, les compétences et les valeurs inhérentes à l'enseignement en Ontario. Elles ont été élaborées avec l'aide d'éducateurs dont la pratique exemplaire se reflète dans les énoncés. Toutefois, les normes sont bien plus qu'une simple description de ce que «ce que signifie être une enseignante ou un enseignant», elles transmettent une vision de l'avenir et de l'évolution de la profession.

## Établir le dialogue sur la profession

Ces documents que vous offre l'Ordre ont plusieurs objectifs : provoquer la discussion sur les normes; leur donner sens; et permettre l'examen individuel, entre collègues, avec des partenaires en éducation ou des membres du public. Élaborées par des éducateurs comme vous, les normes représentent le travail et le comportement d'une collectivité d'enseignants exemplaires. Les cas présentés ici soulignent :

- *ce que sont les normes*
- *où elles se manifestent dans la pratique professionnelle*
- *comment on peut les approfondir et les mettre en valeur.*

Enfin, nous vous invitons à participer au dialogue avec l'Ordre pour réfléchir en quoi les normes reflètent votre travail et comment elles reflètent une vision pour la profession enseignante. Auriez-vous des recommandations à faire ou des changements à suggérer? Pour s'assurer que les normes suivent bien l'évolution de la profession, nous avons besoin de votre opinion. L'Ordre a promis de vous consulter et de vous écouter.

## Recherche professionnelle par l'étude de cas

Depuis trop longtemps, il existe une séparation entre la théorie et la pratique. En ce sens, les cas sont uniques car ils rassemblent les deux en permettant d'observer les principes de l'exercice de la profession par le récit descriptif d'expériences vécues dans la classe. L'Ordre a invité des enseignants de toute la province à participer à des ateliers de rédaction de cas pour discuter de certaines expériences qu'ils ont vécues durant leur carrière et les mettre par écrit. Cette recherche basée sur la pratique est la fondation des ressources d'apprentissage professionnel des présents documents sur les normes.

Eux-mêmes chercheurs de par leur profession (Richert, 1991), les enseignants de l'Ontario ont rédigé des récits portant sur leurs expériences en enseignement, y ont réfléchi et les ont fait découvrir à leurs collègues. Ils ont établi une culture de recherche (Fullan, 2001) et se sont aperçus par la discussion à quel point toutes les normes sont imbriquées dans chaque aspect de leur pratique.

Puisque les cas portent sur les dilemmes et les situations difficiles à même de survenir dans la carrière d'un enseignant, les participants ont appris que les solutions dépendent des circonstances et qu'il n'existe pas une seule réponse à un problème donné. Les enseignants qui ont participé à ces ateliers possèdent une connaissance d'initié, puisque les tensions, les demandes et les exigences auxquelles ils doivent répondre à chaque heure, voire chaque minute, font partie de leur routine quotidienne. À la lumière de leur expérience, on a réexaminé les suppositions tenues pour acquises afin de trouver de nouvelles stratégies ou processus décisionnels plus actuels pour aborder les dilemmes dans la pratique.

Au lieu qu'un expert ou un théoricien dicte aux enseignants la meilleure façon de faire les choses dans la salle de classe, les participants ont eu

l'occasion de se pencher sur des récits vécus dans leurs propres classes, de s'appuyer sur leurs réussites et leurs échecs, et de parler de leur expertise dans différents contextes avec d'autres éducateurs. En créant un forum de discussion dans un climat de confiance et de collaboration, l'Ordre a encouragé les enseignants à réfléchir à leur pratique et à utiliser les normes comme appui ou guide avant même de se trouver face-à-face à une situation similaire au travail. Chaque personne s'est sentie rassurée et prête à réfléchir à la pratique avant de mettre ses connaissances en pratique. Les cas permettent de réfléchir à la pratique et donc de se perfectionner (Schon, 1987) puisque les collègues ne sont pas les acteurs de véritables scènes, mais de simulations virtuelles, donc sécuritaires et sans conséquence dans la pratique réelle.

Organiser et animer un forum pour parler de l'enseignement par l'entremise de cas permet aux participants de réfléchir, d'analyser, de définir et de redéfinir des questions à partir de perspectives variées. Trouver des solutions, mettre à l'essai les hypothèses, examiner les conséquences de stratégies et d'actions particulières, en dehors de la réalité du dilemme, donne aux éducateurs le temps de réfléchir et de discuter de tous les aspects de la question. De plus, l'étude des cas encourage la collaboration et permet d'examiner différents points de vue, d'obtenir de l'appui et de reconnaître que la profession enseignante, même si pleine de défis, est néanmoins gratifiante et vitale. Elle produit ses propres experts dont les connaissances spécialisées guident les membres.

Les cas racontent des histoires qui témoignent de la complexité de la profession enseignante et de sa capacité à mener plusieurs tâches de front. Ils donnent un aperçu de la vie professionnelle des enseignants comme le reflètent les normes d'exercice et les normes de déontologie. Avidé partisan de cette approche commune qui se sert du travail des enseignants comme source de

perfectionnement professionnel, Loucks-Horsley et al (1998) s'entendent pour dire que : «[les] groupes d'étude fournissent un forum dans lequel les enseignants peuvent poser les questions qu'ils trouvent importantes sur une certaine période de temps et dans un environnement où règnent collaboration et solidarité.» (pages 113 à 114).

Lorsque les enseignants examinent les récits à la lumière des normes d'exercice, ils peuvent constater comment on met la théorie en application. Mattingly (1991) commente cette approche transparente de l'étude de cas qui commence avec les connaissances pratiques des enseignants : «Le simple fait de demander à des

professionnels de se pencher sur des récits qu'ils connaissent déjà peut amener naturellement à une recherche sérieuse sur les plus profondes valeurs et croyances sous-jacentes aux décisions qu'ils ont prises» (p. 256).

Comme Wayne Bacon, ancien surintendant, l'a conclu, «[les] cas ont créé une mémoire professionnelle pour notre profession». Ses paroles suggèrent que la connaissance qui existe déjà au sein de la profession est précieuse et qu'elle mérite qu'on la transmette. Elle reflète le meilleur de la profession. Chaque histoire, chaque cas représente une théorie en action et exemplifie l'aptitude des éducateurs à vivre ces théories abstraites rendues visibles par la pratique.

## Avantages de la discussion

- fonder une culture de recherche
- échanger diverses perspectives
- encourager la collaboration
- appuyer les collègues
- reconnaître l'expertise
- apprendre les uns des autres
- réunir des personnes jouant différents rôles
- favoriser une identité collective
- créer un forum de perfectionnement professionnel
- examiner les hypothèses
- étudier les normes en pratique
- reconnaître les éléments communs à tous les enseignants
- explorer les avantages et les inconvénients des stratégies
- établir un réseau de communication
- écouter diverses hypothèses
- encourager la croissance professionnelle

## Avantages de la rédaction

- donner une voix à l'éducateur professionnel
- faciliter la réflexion au sein de la profession
- penser comme un enseignant
- réfléchir à la pratique d'hier et d'aujourd'hui
- comprendre comment la pratique illustre la théorie
- provoquer une recherche sérieuse
- pousser plus loin le dialogue sur l'enseignement
- examiner les conséquences des actions et mettre les hypothèses à l'essai
- changer les hypothèses
- fournir une occasion de perfectionnement
- expliquer les pratiques d'enseignement et les convictions
- être conscient de l'étendue de ses connaissances professionnelles
- remettre en question ses propres hypothèses

## Lier les normes à la pratique

### Documentation sur les normes :

Le but de ces documents est d'encourager la recherche professionnelle par le dialogue :

*Livret 1* : L'information concernant l'animation des cas montre à quel point les normes sont imbriquées dans le travail quotidien des enseignants. Les cas rédigés par des éducateurs comme vous permettront d'observer les normes dans la pratique. Les questions de réflexion qui suivent chaque cas approfondiront la conscience et la compréhension que vous avez des normes et faciliteront la réflexion et la recherche avec vos collègues sur l'exercice de votre profession.

*Livret 2* : Un protocole de recherche encourage l'exploration de l'éthique par la pensée, les actions et la prise de décision.

*Livret 3* : Un scénario basé sur un cas peut suggérer une activité interactive.

## Livret 1 : L'étude de cas à l'intention des éducateurs

Ce livret offre des moyens concrets de comprendre les normes de la profession dans le contexte de l'enseignement. Les cas permettent aux enseignants d'adopter un point de vue authentique et d'apprendre par l'expérience des autres. L'étude de cas facilite la réflexion professionnelle, la discussion et le développement de communautés de recherche. Ce livret est composé de cas écrits par des éducateurs de l'Ontario, de procédés de réflexion en groupe et d'outils pour lier les pratiques de réflexion personnelle aux normes. C'est une technique d'enseignement précieuse durant la formation initiale, la formation en cours d'emploi, la formation au leadership, le perfectionnement professionnel et la mise en oeuvre du curriculum.

Cette approche promet d'élargir et d'approfondir la compréhension des complexités de l'enseignement et des connaissances professionnelles des éducateurs. Les cas permettent de mettre en lumière la nature de l'enseignement grâce aux récits d'éducateurs.



## Livret 2 : Examen des connaissances en déontologie par la recherche professionnelle

La documentation sur les connaissances en déontologie aide les éducateurs à se faire une opinion, à comprendre pourquoi ils ont pris des décisions, à analyser la logique et les conséquences de leurs choix et enfin à réexaminer leurs décisions initiales. Le fait d'écouter les collègues ouvre la porte à de nouvelles façons de voir des situations antérieures mais souvent ne fait que réaffirmer les décisions déjà prises. Tout comme l'étude de cas, la prise de décisions éthiques peut être mise en valeur par la réflexion personnelle et la recherche en groupe. Ce procédé permet aux participants de saisir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes, de comprendre les principes et les valeurs qui motivent le fil de leurs pensées et de leurs actions durant l'exercice de leur profession, et de souligner l'importance des *Normes de déontologie de la profession enseignante*.

## Livret 3 : Réflexion sur la pratique par l'étude du scénario d'un cas

Ce scénario est la simulation d'un cas écrit par un directeur d'école durant un atelier de rédaction de cas organisé par l'Ordre. Les personnages représentent des enseignants, des parents et des élèves réels. À la suite du scénario, des questions interactives aident à pousser votre réflexion.

## Collaborateurs

Les personnes suivantes ont participé à l'élaboration et à la validation des différents documents de ce cartable. Des centaines d'autres membres ont eu l'occasion de participer au processus de validation durant des cours de formation initiale à l'enseignement et de perfectionnement professionnel, des cours menant à une qualification additionnelle et des séances organisées par leur école ou leur conseil scolaire.

## Membres de la profession

Ismael Abdi	Faye Drennan	Chantal Leclerc	John Rupnow
Nancy Allaire	Nancy Drynan	Julie Anne Lewis	Carol Scaini
Carson Allard	Edith Dumont	Diane Lozier	Joan Schell
Colin Armstrong	Jean-Luc Durand	Gisele Lynch	Andrea Schmoll
Elizabeth Artwell	Patricia Dyson	Michael McCabe	Ron Sharp
Wayne Bacon	Anne Elliott	Patrick McCarthy	Jean Shaw
Norman Barker	Maria Esposito	James McCracken	JoAnne Shea
Elke Baumgartner	Margaret Feiner	Fred MacDonald	Jim Sheppard
Dawn Beckett-Morton	Caley Feldman	Mike McDonald	Mary Simpson
Gratia Bélanger	Patricia Frankie-Deverell	Nicole McKinnon	Dr. Cecile Somme
Jean-Luc Bernard	Carol Gallimore	Ronald McNamara	Kathy Soule
Roch Bérube	Suzanne Garlock	Wendy Matthews	Helen Spence
Cheryl Black	Marcel Gatien	Marcelle Mayer	Fran Squire
Vivian Boem	Richard Gerson	Marilyn Mendelssohn	Michel St. Germain
Peter Brodribb	Frank Greco	Judy Millen	Kerry Stewart
Carol Ann Campbell	Vincent Greco	Debra Mitchell	Alison Stickland
Sara Cannon	Linda Grant	Jeff Mitz	Elsa Stolfi
Lucianna Cardarelli	Jean-Pierre Guay	James Moloney	Linda Stone
Rick Carter	Kathleen Hallett	Trish Moraghan	J. Symington
Judy Caulfield	Jean Hanson	Yvonne Morrison	Susan Thede
Carmela Cicio	Monica Heller	Heather Mullin	Claire Thibodeau
Rosemary Clark	David Hill	Guy Mutchmore	Mary Thompson
Gary Clarke	Jeremy Hill	Maribeth Naus	Judy Tinning
Jo-Ann Collins	Hal Hillgren	France Nicolas	Joe Totaro
Mike Couchesene	Jeff Holmes	Eveline O'Flaherty	Larry Trafford
Alan Craig	Nancy Hutcheson	Mike O'Neill	Val Twolan-Graham
Sue Croft	Liz Jarrell	Dianne Parwicki	Carmela Vitale
Wayne Croxall	Mark R. Joly	Joe Pece	Mike Wallace
Kathy Czerny	Jacqueline Kemball	Ann Perron	Andrea Whittaker
Cilia Dale	Shirley Kendrick	Royal Piché	Dan Williams
Maureen Davis	Michelle Kirkaldy	Serge Plouffe	Geoff Williams
Bob Deeth	Caroline Kitchen	Sylvie Petroski-Plouffe	Randi Williams
John DeFaveri	Vivienne Kraus	Jaimini Randev	Doug Wilson
Angela Deo	André J. Lalonde	Melinda Rapallo	Pat Wolfson
Dom DiBartolomeo	Richard Laplante	Althea Rhooms	Diana Wood
Pat Dickinson	Zena Laroche	Erika G. Rimkus	Susan Young
Susan Drake		Judy Robinson	

## Comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation

Présidente : Diane Leblovic

Ernie Checkeris	Karen Mitchell
Karl Dean	Iain Munro
Suzanne DeFroy	Harry Mulvale
Margaret Dempsey	Janet Ouellette
Audrey Hadfield	Jennifer Pitt
Nancy Hutcheson	Lila Mae (Lou) Watson
Martin Kings	

## Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation

Chef : Déirdre Smith

Suzanne Baril	Carmen Maggisano
Wendy Benson	James Moloney
Patricia Goldblatt	Jan O'Reilly
Shelley Hollingsworth	Lise Presseault

## Références

- Fullan, M. (2001). *The new meaning of educational change*. New York, NY: Teachers College Press.
- Goldblatt, P., & Smith, D. (Eds.). (2003). *Fostering cultures of shared inquiry: Using the case method*. Toronto, ON: Ontario College of Teachers.
- Loucks-Horsley, S., Hewson, P., Love, N., & Stiles, K. (1998). *Ideas that work: Mathematics professional development*. Columbus, OH: Eisenhower National Clearinghouse.
- Mattingly, C. (1991). Narrative reflections on practical actions: Two learning experiments in reflective storytelling. In D. A. Schön (Ed.), *The reflective turn: Case studies in and on educational practice* (pp. 235-257). New York, NY: Teachers College Press.
- Richert, A. E. (1991). Case methods and teacher education: Using cases to teach teacher reflection. In B. R. Tabachnick & K.M. Zeichner (Eds.), *Issues and practice in inquiry-oriented teacher education* (pp. 130-150). London, UK: Falmer Press.
- Schon, D.A. (1987). *Educating the reflective practitioner: Toward a new design for teaching and learning in the professions*. San Francisco, CA: Jossey-Bass.



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Pour en savoir plus :  
Ordre des enseignantes  
et des enseignants de l'Ontario  
101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON M5S 0A1  
Téléphone : 416-961-8800  
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222  
Télécopieur : 416-961-8822  
Courriel : [info@oct.ca](mailto:info@oct.ca)  
[www.oeeo.ca](http://www.oeeo.ca)